



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out

Procès-verbaux des séances des 18, 19 et 20 mars 2025

Dépôt l'Assemblée nationale :
n° 2407-20250325

2025

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 18 MARS 2025.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 19 MARS 2025	5
AUDITIONS (suite)	6
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 20 MARS 2025	8
AUDITIONS (suite)	9

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 18 mars 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out (Ordre de l'Assemblée le 18 mars 2025, rétroactif au 5 mars 2025)

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé), président
- M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail
- M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
- M. Dufour (Abitibi-Est)
- M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion) pour la première partie de la séance
- M^{me} Mallette (Huntingdon)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)
- M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel)
- M^{me} Tremblay (Hull)
- M^{me} Zaga Mendez (Verdun) en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion) pour la deuxième partie de la séance

Autres députés présents :

- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil du patronat du Québec :

- M. Karl Blackburn, président et chef de la direction
- M^c Nicola Di Iorio, associé, DS Avocats Canada

Fédération des chambres de commerce du Québec :

- M. Alexandre Gagnon, vice-président, Travail et Capital humain
- M. Stéphane Pageau, conseiller principal, Main-d'œuvre et Affaires publiques

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

- M. François Vincent, vice-président, Québec
- M^{me} Amélie Dubé, analyste des politiques

Union des municipalités du Québec :

- M. Martin Damphousse, président et maire de Varennes
- M. Guillaume Tremblay, premier vice-président et maire de Mascouche
- M. Yves Létourneau, conseiller stratégique aux politiques

Manufacturiers et Exportateurs du Québec :

- M^{me} Julie White, présidente-directrice générale

Confédération des syndicats nationaux :

- M^{me} Caroline Senneville, présidente
- M. François Enault, premier vice-président
- M. Pascal Jean, conseiller politique au comité exécutif
- M^e Vanessa Clermont-Isabelle, Service juridique

Centrale des syndicats démocratiques :

- M. Luc Vachon, président
- M. Samuel Lesage, conseiller syndical

Fédération québécoise des municipalités :

- M^e Sylvain Lepage, directeur général
- M. Guy St-Pierre, membre du conseil d'administration et du comité exécutif, et maire de Manseau
- M^e Héloïse Desgagnés, directrice, Ressources humaines et relations de travail
- M. Vincent Desrosiers, conseiller politique

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 48, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Il est convenu de permettre à M. Paradis (Jean-Talon) et à M. Chassin (Saint-Jérôme) de faire des remarques préliminaires.

M. Boulet (Trois-Rivières), M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Paradis (Jean-Talon) et M. Chassin (Saint-Jérôme) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

À 10 h 52, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des chambres de commerce du Québec.

À 11 h 40, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

À 12 h 20, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 27, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Union des municipalités du Québec.

À 16 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Manufacturiers et Exportateurs du Québec.

À 16 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 17 h 41, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

Il est convenu de permettre à M^{me} Zaga Mendez (Verdun) de remplacer M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

La Commission entend la Centrale des syndicats démocratiques.

À 18 h 28, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 19 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 19 mars 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Simon Allaire

NB/ws

Québec, le 18 mars 2025

Deuxième séance, le mercredi 19 mars 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out (Ordre de l'Assemblée le 18 mars 2025, rétroactif au 5 mars 2025)

Membres présents :

M. Allaire (Maskinongé), président

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Mallette (Huntingdon)

M. Martel (Nicolet–Bécancour)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)

Autres députés présents :

M. Chassin (Saint-Jérôme)

M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

M^{me} Magali Picard, présidente

M. Denis Bolduc, secrétaire général

M^e Guillaume Lavoie, conseiller en santé-sécurité

Association du transport urbain du Québec :

M. Harout Chitilian, directeur général

M^{me} Véronique Lafond, directrice générale adjointe

D^r Égide Royer, psychologue, auteur, conférencier et professeur titulaire associé, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

M. Thomas Collombat, professeur titulaire, Département des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais

M^e Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure titulaire, Faculté des arts et des sciences, École de relations industrielles, Université de Montréal et M^e Maxine Visotzky-Charlebois, professeure en droit du travail, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal, accompagnées de :

M^e Anne-Julie Rolland, chargée d'enseignement, Université de Montréal

M^{me} Mélanie Laroche, professeure titulaire, École de relations industrielles et chercheuse, Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, Université de Montréal et M. Gregor Murray, professeur titulaire, École de relations industrielles et chercheur, Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, Université de Montréal, accompagnés de :

M. Patrice Jalette, professeur titulaire, École de relations industrielles et chercheur, Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail, Université de Montréal

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 40, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 12 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association du transport urbain du Québec.

À 12 h 49, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend D^r Égide Royer.

À 15 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Thomas Collombat.

À 16 h 39, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend M^e Dalia Gesualdi-Fecteau et M^e Maxine Visotzky-Charlebois.

À 17 h 29, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend M^{me} Mélanie Laroche et M. Gregor Murray.

À 18 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 20 mars 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Nathalie Belhumeur

Simon Allaire

NB/ws

Québec, le 19 mars 2025

Troisième séance, le jeudi 20 mars 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 89, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out (Ordre de l'Assemblée le 18 mars 2025, rétroactif au 5 mars 2025)

Membres présents :

M. Allaire (Maskinongé), président

M^{me} Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M^{me} Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} Mallette (Huntingdon)

M^{me} Prass (D'Arcy-McGee) en remplacement de M^{me} Lakhoyan Olivier (Chomedey)

Autre député présent :

M. Paradis (Jean-Talon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés :

M^e Manon Poirier, directrice générale

M^{me} Noémie Ferland-Dorval, directrice des communications et affaires publiques

Centrale des syndicats du Québec :

M. Éric Gingras, président

M. Jean-François Piché, conseiller syndical

M^{me} Ariane Roberge, conseillère à la recherche juridique

M^e Finn Makela, professeur titulaire, Faculté de droit, Université de Sherbrooke

Fédération autonome de l'enseignement :

M^{me} Mélanie Hubert, présidente

M. Daniel Gauthier, vice-président à la négociation

M^{me} Marie-Andrée Bénard, conseillère aux relations du travail

M^{me} Marika Tremblay, conseillère aux relations du travail

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux :

M. Robert Comeau, président

M^{me} Émilie Charbonneau, vice-présidente

M. Samuel Cossette, responsable à la recherche

M^{me} Nadia Lévesque, coordonnatrice au secteur de la négociation nationale

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 40, M. Allaire (Maskinongé) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

À 12 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

À 12 h 48, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 04, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend M^e Finn Makela.

À 14 h 53, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération autonome de l'enseignement.

À 15 h 43, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 16 h 23, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au vendredi 21 mars 2025, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Simon Allaire

APC/ws

Québec, le 20 mars 2025

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	016M
Association du transport urbain du Québec	019M
Centrale des syndicats démocratiques	005M
Centrale des syndicats du Québec	015M
Collombat, Thomas	
Confédération des syndicats nationaux	004M
Conseil du patronat du Québec	008M
Fédération autonome de l'enseignement	023M
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	010M
Fédération des chambres de commerce du Québec	011M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	017M
Fédération québécoise des municipalités	003M
Gesualdi-Fecteau, Dalia	013M
Visotzky-Charlebois, Maxine	
Rolland, Anne-Julie	
Laroche, Mélanie	018M
Murray, Gregor	
Jalette, Patrice	
Makela, Finn	007M
Manufacturiers et Exportateurs du Québec	

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés

020M

Royer, Égide

Union des municipalités du Québec

006M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association canadienne des libertés civiles	022M
Association pour la défense des droits des familles du cimetière Notre-Dame-des-Neiges	001M
Bourgault, Julie	013M
Coutu, Michel	
Dehaibi, Laura	
Lampron, Louis-Philippe	
Trudeau, Gilles	
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	021M
Fédération des centres de services scolaires du Québec	026M
Fédération indépendante des syndicats autonomes	009M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	014M
Réseau de transport de la Capitale	012M
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec	002M
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec	024M
Unifor Québec	025M